

mière réunion au milieu d'une grande foule de fidèles qui avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite.

Après la récitation du chapelet, M. le Directeur a expliqué le règlement de la Confrérie. Les membres de l'Adoration nocturne sont alors allés en procession à l'autel de la réparation où a été lu l'acte d'amende honorable.

Quand la procession fut revenue au balustre, le *Tantum Ergo* a été chanté.

L'affiliation à l'Archiconfrérie de Tours est attendue au premier jour ; après son arrivée commenceront les admissions des nouveaux membres de la Confrérie.

Jeudi 18 janvier Sa Grandeur Mgr de Montréal a présidé la cérémonie de prise d'habit au couvent des Sœurs Marianites de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, et a fait le sermon.

Plusieurs prêtres entouraient Sa Grandeur : RR. PP. L. Geoffrion, P. Beaudet, curé, Ig. Langlais, P. McKennon, P. McGassy, C. S. C., R. J. Tassé, curé de Sainte-Scholastique et Rev. H. Brisette, chapelain.

Voici les noms des demoiselles qui ont pris l'habit de profession religieuse :

Mlle Marie Marguerite Dufresne, (Saint-Martin), en religion : Sœur Marie de Sainte Madeleine de Pazzi.

Mlle Marie Joséphine Dauphiné, (Fall-River), en religion : Sœur Marie de Saint-Thomas.

Mlle Marie Louise Euchariste Guertin, (Saint-Antoine), en religion : Sœur Marie du Saint-Rosaire.

Mlle Marie Elise Boudrias, (Vaudreuil), en religion : Sœur Marie de Saint-Clément.

Mlle Marie Amélia Tourangeau, (Saint-Laurent), en religion : Sœur Marie de Sainte-Antoinette.

Mlle Marie Rosilda Brodeur, (Saint-Hugues), en religion : Sœur Marie de Sainte-Léonie.

Mlle Marie Georgiana Legault, (Saint-Laurent), en religion : Sœur Marie de Saint-Rémi.

Mlle Mary Catherine Julia McDonald, (Alexandria), en religion : Sœur Marie de Sainte-Colombe.

Mlle Marie Vitaline Lachaine, (Saint-Martin), en religion : Sœur Marie de Saint-Placide.

Mlle Marie Emma Fortier, (Saint-Augustin), en religion : Sœur Marie de Saint-Stanislas de Kostka.

Mlle Marie Octavie Pariseau, (Ville Saint-Jean-Baptiste), en religion : Sœur Marie de Sainte Denise.

Mlle Marie Chabot, (Saint-Laurent), en religion : Sœur Marie de Saint-Marc.

Mlle Marie Alice Eugénie Boisvert, (Lotbinière), en religion : Sœur Marie de Saint-Bernardin de Sienne.

Mlle Marie Rosalie Lépine, (Saint-Liguorie), en religion : Sœurs Marie de Saint-Ambroise.